

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Gestion des risques et sécurité (TO-GRS1)* 2024-2025

Code : S.SI.364.2930.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Intégrer la notion de risques comme élément indispensable d'une qualité optimale des soins.
- Intégrer les outils de gestion des risques dans sa pratique professionnelle usuelle.
- Comprendre que la gestion des risques dans les soins se réalise de façon collective.
- Comprendre les risques au sein d'une institution en lien avec une thématique préalablement établie et en prenant appui sur le modèle de Reason et sur la littérature scientifique.
- Construire une cartographie des risques en milieu clinique.
- Justifier son positionnement professionnel en intégrant les dimensions collaboratives, légales, déontologiques, éthiques, économiques et environnementales en lien avec la gestion des risques cliniques.

5. Contenus

Exemples de contenu et/ou outils :

- Concept et culture de la sécurité
- Risques sanitaires
- Qualité des soins
- Analyse et management des risques
- Développement des systèmes de sécurité et de gestion des risques cliniques

Situations exemplaires possibles :

- Les risques infectieux liés aux soins
- Les erreurs médicamenteuses
- Les erreurs d'identification de patients
- Les moyens de contention
- Le risque suicidaire
- La géolocalisation des personnes souffrant de démence
- Les (risques de) chutes
- Les transmissions

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant-es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

La présence aux cours dans lesquels la pédagogie expérientielle prime (séminaire, laboratoire clinique, analyse de pratique, ...) peut faire l'objet d'une attribution de points à la validation. Ces cours sont identifiés dans le syllabus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (TPD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e est exclu-e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Direction générale Santé et des Consommateurs. (2010). Sécurité des patients et qualité des soins de santé : Rapport. Eurobarometre spécial. N° 327 / Vague 72.2 – TNS Opinion & social.
- Forsblom-Pärli, U., Aschwanden, S., Burri, R., Escher, L., Hauser, R., & Scheidegger, W. (2008). Connaissez-vous le potentiel des phénomènes dangereux dans votre entreprise ? (3e éd.). SUVA PRO.
- HAS. (2012) La sécurité des patients : Mettre en œuvre la gestion des risques associées aux soins en établissements de santé : des concepts à la pratique. Haute autorité de Santé.

- OMS. (2010). Patient Safety Curriculum Guide, Multi professionnel. Genève, Suisse : Organisation mondiale de la santé.
- Matussièrè, F., Sfez, M., & Vidal-Trecañ G. (2008). Cartographie des risques : combiner approches à postèriori et à priori. Risques et Qualité. Volume V. N° 4
- Moulairè M. (2007). La cartographie des risques, un outil de management des risques en ètablissement de santè. In Risques et qualitè. Volume IV. N° 4, p. 221-228
- Moussier, C., Creuzon, C., Beutter, P., Gibault, C., Perrotin, F., & Osu, D. (2015). Cartographie des risques avec l'outil MARIE au centre Olympe de Goudes. In Risques et qualitè. Volume XII. N° 1. p. 35-44
- Rome, F., Pariès, J., & Nyssen, A.-S. (2010). Analyse bibliographique portant sur les expèriences nationales et internationales pour promouvoir ou amèliorer la sècuritè des patients, Ètude rèalisèe pour le Haut Conseil de la santè publique Commission spècialisèe Sècuritè des patients. Dèdale.
- Roussel, P., Moll, M.-C., & Guez, P. (2007). Identifier les risques a priori. In Risques et qualitè. Volume IV. N° 4, p. 239-247 Sècuritè du patient aux plans europèen et mondial. 10 septembre 2009. <http://www.sante.gouv.fr/securite-du-patient-auxplans-europeen-et-mondial.html>.
- Sfez, M. (2012). Cartographie des risques : ètat des lieux. In Risques et qualitè. Volume IX. N° 3. p. 152 - 156

12. Èquipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'ècole et intervenant-es externes.

Nom des responsables de la transition : Jean-Sèbastien Lamothe & Hèlène Monney

Descriptif validè le 08.09.2024

Par la responsable locale de filièrè : A.-L., Thèvoz